

# SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2012

~~~~~

**Date de convocation : 20 novembre 2012**

L'an deux mille douze, le vingt six novembre, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Sont présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Patrice Mondon, Pierre Laurent, absent excusé qui a donné pouvoir à Dominique Jouve, et Marie-Pierre Reynaud, absente excusée, qui a donné pouvoir à Marie-Claude Fournet.

Secrétaire de séance : Jean-Claude Gras

## **1/ Procès verbal de la séance 22 octobre 2012**

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

## **2/ Révision simplifiée du PLU pour la Ferme Marcellin- Proposition de prestations**

Madame le Maire rappelle aux élus la décision prise lors du conseil municipal précédent de procéder à une révision simplifiée. L'assistance administrative d'un cabinet pour l'élaboration des dossiers et la réalisation de la révision est impérative.

A la demande du maire, le Cabinet Crouzet a déposé une proposition de prestations pour suivre ce dossier : celui-ci a été divisé en 4 phases : engagement de la concertation, analyse, bilan et élaboration des dossiers, réunion et consultations, enquêtes publiques et rapport, pour un montant total de 6000 € hors taxe.

La proposition financière est acceptée à 10 voix pour et une voix contre.

## **3/ Irrécouvrables**

Le percepteur a transmis au Maire un état sur lequel apparaît les dettes irrecouvrées (factures d'eau de 2009 à 2011) d'une personne en situation de surendettement.

Après délibération, Les élus ont voté à l'unanimité l'inscription au budget de l'eau et l'assainissement la somme de 532.95 € en tant qu'irrecouvrables des années antérieures sur l'exercice 2012, à mandater sur compte 6541.

## **4/ Remboursement anticipé prêt des Estangs**

Le Maire rappelle aux élus qu'un prêt de 100 000 euros à court terme a été contracté pour financer la réalisation du raccordement au réseau d'eau potable du hameau des Estangs. Ce prêt peut être remboursé aujourd'hui, grâce à la vente des parcelles du nouveau lotissement.

Les élus, après concertation, décident à l'unanimité de valider le remboursement par anticipation de ce prêt.

## **5/ Demande de subvention pour travaux d'eau et d'assainissement**

Lors de la réunion Cantonale, le Maire a appris que le Conseil Général était prêt à étudier notre demande concernant nos projets « Eau/Assainissement » pour le village et le quartier St Jean.

Des rencontres avec différents services (Agence de l'eau, Conseil Général, Direction Départementale des Territoires) ont été programmées, avec le soutien du Cabinet BEAUR, pour présenter de manière informelle le projet de la commune.

Sachant que le projet global de réfection des réseaux et de la voirie est de deux millions d'euros, la priorité est donnée à une première tranche, la plus importante, relative à la séparation du pluvial et des eaux usées Grand rue, dont le budget a été estimé à 520 000 euros hors taxe.

La réfection de la chaussée serait prise en charge financièrement par le Conseil Général puisque cette voie est départementale.

De même, l'automatisation des ressources en eau de la commune a été évoquée, mettant en liaison le réservoir de Château Ratier et Saint Jean avec un système automatique de gestion basé à la mairie.

Une première estimation financière de ce projet par le Cabinet CEREG fait état d'un budget à prévoir de 47 000 euros. Des subventions pourraient être attribuées à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau, et 30 % par le Conseil Général.

Un emprunt serait nécessaire pour la réalisation de ce projet, à prévoir sur 25 ans.

Les élus votent à l'unanimité le projet d'automatisation des ressources en eau, et les demandes de subvention qui peuvent l'accompagner.

Après la rencontre avec l'adjointe au chef de service responsable de l'assistance technique du service Gestion de l'eau, celle-ci nous accompagnera dans notre projet de restauration des réseaux et de la création de l'antenne assainissement de St Jean. Son rôle sera de nous conseiller et nous accompagner dans le suivi des travaux et le marché de contrôle des réseaux jusqu'à la réception des travaux. Son intervention est facturée et subventionnable.

Les élus votent à l'unanimité l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Après délibération, à l'unanimité, autorisation est donnée au maire de demander des subventions pour travaux d'eau et d'assainissement auprès du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau, de la Préfecture (DETR), de la Dotation Parlementaire, ainsi qu'une demande d'autorisation de versement direct de subvention à la commune.

## **6/ Remplacement du personnel communal affecté à la cantine**

Des candidatures ont été déposées en mairie et la commission de recrutement communale, recevra les candidats le 10 décembre prochain.

Le Maire transmet aux élus la pétition déposée par certains parents d'élèves, soutenant la candidature de Mme CUERVA.

Une « pot de départ » sera organisé pour Elise le jeudi 20 décembre prochain, à 18h30 à la salle polyvalente.

## **7/ Aménagement du Temple**

Le Maire rappelle la décision d'aménager le bâtiment et la demande de subvention déposée auprès du Conseil Général, à partir d'un devis de 79 251 € HT.

Compte-tenu de la nécessité de refaire la toiture, dont les travaux n'ont pas été inclus dans le premier devis, un nouveau devis a été préparé, d'un montant de 93 867 € HT. Le Maire demande aux élus l'autorisation de valider ce devis, de programmer les travaux et de représenter ce projet à la Dotation

Cantonale pour permettre de réajuster le montant de la subvention.

**Validé à l'unanimité.**

## 8/ Dossiers en cours

**Dotations Cantonales:** Lors de la dernière réunion, les dossiers suivants ont été validés pour la dotation cantonale 2013 :

- Voirie : 45076 € de travaux prévus, dont 22 538 de dotation
- Temple : 45 % de dotation accordé sur le montant hors taxe des travaux
- Eglise de Venterol : 45 % de dotation accordée

**Projets d'investissements à inscrire au budget 2013 :** des projets sont évoqués, sous réserve de demander des devis, à évoquer lors de la prochaine préparation du budget 2013 :

- Isolation thermique du bâtiment de la mairie
- Temple
- Eglise de Venterol
- Véhicule communal électrique
- Abribus, route départementale, quartier la gare
- Antenne des Auches
- Relevé par télémétrie des compteurs d'eau
- Automatisation des ressources en eau
- Projet eau et assainissement quartier Saint Jean

## Divers

- local technique de Saint Jean: suite aux dégradations du bâtiment, des travaux de condamnation des ouvertures seront réalisés très prochainement par l'entreprise Bertona. La réfection de la toiture doit être également programmée.
- Mr GRAS demande à ce que soit contactés les fournisseurs de réseaux pour portable, pour étudier la possibilité d'installer un moyen de réception dans le quartier de Combe de Sauve.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 heures 45.

**Prochain Conseil** : 14 janvier 2013 à 20h

Pour information :

Départ du Percepteur le 14/12/2012

Contes et Rencontres le 14/12/2012 à 20h30

Pot de départ en retraite d'Elise Ours le 20/12/2012 à 18h30

Vœux du Maire le 25/01/2013 à 18h30